

## AVIS DE CONCESSION

Directive 2014/23/UE

**Section I : Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice****I.1) NOM ET ADRESSES**

Région Guadeloupe, Point(s) de contact : Direction de la commande publique, Basse-terre, F,  
Téléphone : (+33) 05 90 80 40 40, Courriel : dcp-region@cr-guadeloupe.fr,  
Fax : (+33) 05 90 80 41 59, Code NUTS : FR

**Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <http://www.region-guadeloupe.fr>  
Adresse du profil acheteur : <http://www.eguadeloupe.com>

**I.3) COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet,  
à l'adresse : <http://www.eguadeloupe.com>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :** le ou les point(s) de contact susmentionné(s)  
**Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :** par voie électronique à l'adresse :  
<http://www.eguadeloupe.com> au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

**I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR**

Autorité régionale ou locale

**I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE**

Services généraux des administrations publiques

**I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE****Section II : Objet****II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

**II.1.1) Intitulé :** desserte des lignes interurbaines de transport routier de voyageurs du réseau régional guadeloupéen dans le cadre d'un contrat de concession, délégation de service public  
Numéro de référence : MF19-016

**II.1.2) Code CPV principal :**

Descripteur principal : 60112000  
Descripteur supplémentaire :

**II.1.3) Type de marché****II.1) ÉTENDU DU MARCHÉ****Services**

**II.1.4) Description succincte :** La Région autorité organisatrice des transports confie un contrat de délégation du service public, de transport routier régulier de voyageurs, à un délégataire sur le ressort de sa compétence territoriale. Le service portera sur l'exploitation des lignes de transport public routier interurbain régionales. Le délégataire aura à sa charge : l'organisation, la production, la gestion, la commercialisation et la promotion des services ; la fourniture des moyens en hommes, en matériel, véhicules, y compris la maintenance ; la distribution des titres de transport à bord du véhicule. Sa rémunération sera issue des redevances perçues directement sur l'usager, outre la compensation de service public versée par le concédant, et les activités accessoires autorisées.

**II.1.5) Valeur totale estimée :**

Valeur hors TVA : 22 000 000 euros

**II.1.6) Information sur les lots :**

Ce marché est divisé en lots : oui. Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots  
Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : 1  
Mots descripteurs : Transport

**II.2) DESCRIPTION****II.2.1) Intitulé : desserte Nord grande terre**

Lot n° : 1

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 60112000  
Descripteur supplémentaire :

**II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRY10

Lieu principal d'exécution : Nord Grande-Terre

**II.2.4) Description des prestations :** ligne 11 anse-bertrand pointe à pitre via les mangles ligne 12 anse-bertrand - port louis-pointe à pitre ligne 13 a le moule-pointe à pitre ligne 13b saint François - pointe à pitre via le moule amplitude variable le plus souvent du lundi au dimanche premier départ entre 4h30 et 5 h; dernier départ entre 19h et 20h

**II.2.5) Critères d'attribution****II.2) DESCRIPTION**

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

**II.2.6) Valeur estimée**

Valeur hors TVA : 2 760 000 euros

**II.2.7) Durée de la concession**

Durée en mois : 96

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non  
Identification du projet :

**II.2.14) Informations complémentaires :** l'autorité concédante est une autorité locale, la région guadeloupe. la consistance de chaque lot est définie dans le document programme annexé au dossier de consultation. Le délégataire est rémunéré par des redevances perçues sur l'usager en contrepartie du droit d'exploiter le service à ses risques et périls outre une compensation de service public



Mots descripteurs : Transport

## **II.2) DESCRIPTION**

**II.2.1) Intitulé :** desserte Nord basse terre

Lot n° : 2

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 60112000

Descripteur supplémentaire :

**II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FR

Lieu principal d'exécution : lignes des communes du Nord basse terre L21 a Deshaies-sainterosé-pointe à pitre via le pont de Brefort L21 b sainte rose -pointe à pitre via le bourg du l amentin

**II.2.4) Description des prestations :** l'amplitude des services varie mais peut se défini ainsi : du lundi au dimanche , premier départ à 4h30et 5h ; dernier départ entre 19h et 20h

**II.2.5) Critères d'attribution**

## **II.2.5) DESCRIPTION**

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

**II.2.6) Valeur estimée**

Valeur hors TVA : 2 760 000 euros

**II.2.7) Durée de la concession**

Durée en mois : 96

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

**II.2.14) Informations complémentaires :** la consistance des lignes est définie dans le document programme annexé au dossier de consultation. Le délégataire est rémunéré par les redevances perçues sur l'usager en contrepartie du droit d'exploiter le service outre une compensation de service public versé par le concédant

Mots descripteurs : Transport

## **II.2) DESCRIPTION**

**II.2.1) Intitulé :** desserte de la côte sous le vent

Lot n° : 3

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 60112000

Descripteur supplémentaire :

**II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRY10

Lieu principal d'exécution : Communes de la côte sous levant, pointe noire, pointe à pitre , deshaies, basse terre

**II.2.4) Description des prestations :** ligne 22 pointe noire -pointe à pitre( via les Mamelles) ligne 23 Deshaies- basse-terre l'amplitude des services varie mais l'exploitation est à exécuter du lundi au dimanche premier départ entre 4h30 et 5h, dernier départ entre 19h et 20h.

**II.2.5) Critères d'attribution**

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

## **II.2) DESCRIPTION**

**II.2.6) Valeur estimée**

Valeur hors TVA : 2 760 000 euros

**II.2.7) Durée de la concession**

Durée en mois : 96

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

**II.2.14) Informations complémentaires :** comme pour tous les lots le délégataire doit assurer le service avec régularité, il a la charge des moyens en hommes et en matériel et exploite le service à ses risques et périls. LA consistance des lignes est définie dans le document programme annexé au DCE

Mots descripteurs : Transport

## **II.2) DESCRIPTION**

**II.2.1) Intitulé :** desserte du Sud basse terre

Lot n° : 4

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 60112000

Descripteur supplémentaire :

**II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRY10

Lieu principal d'exécution : communes du sud de la basse terre

**II.2.4) Description des prestations :** la consistance des lignes est définie dans le document programme annexé au dossier de consultation. Le délégataire est rémunéré par les redevances perçues sur l'usager en contrepartie du droit d'exploiter le service outre une compensation de service public versé par le concédant

**II.2.5) Critères d'attribution**

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

**II.2.6) Valeur estimée**

Valeur hors TVA : 2 760 000 euros

## **II.2) DESCRIPTION**

**II.2.7) Durée de la concession**

Durée en mois : 96

### **II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non  
Identification du projet :

**II.2.14) Informations complémentaires :** comme pour tous les lots le délégataire doit assurer le service avec régularité, il a la charge des moyens en hommes et en matériel et exploite le service à ses risques et périls. La consistance des lignes est définie dans le document programme annexé au DCE

Mots descripteurs : Transport

### **Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**

#### **III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION**

##### **III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : La procédure est restreinte, les candidats devront remettre un dossier de candidature. Le dossier de candidature comprendra l'ensemble des documents et justificatifs requis permettant d'apprécier les aptitudes et capacités professionnelles et financières du candidat permettant de garantir la bonne exécution et la continuité du service. Une déclaration sur l'honneur certifiant l'exactitude des documents requis fournis, doit permettre d'y satisfaire. Une déclaration sur l'honneur doit permettre également d'attester que le candidat ne fait pas l'objet d'interdiction de participation à la passation des contrats de concession prévues aux articles L3123-1 à L3123-11 du code de la commande publique. Les documents justificatifs de preuve de la non exclusion doivent être fournis avant l'attribution du contrat. En cas de groupement chaque cotraitant devra fournir les justificatifs de l'absence d'exclusion ainsi que les justificatifs de son aptitude à effectuer un service de transport de voyageurs. Les pièces requises sont précisées dans le règlement de la consultation

##### **III.1.2) Capacité économique et financière**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

##### **III.1.3) Capacité technique et professionnelle**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

#### **III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

##### **III.1.5) Informations sur les concessions réservées**

##### **III.2) Conditions liées à la concession**

##### **III.2.1) Information relative à la profession**

La prestation est réservée à une profession déterminée

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : inscription au registre des transporteurs

##### **III.2.2) Conditions d'exécution de la concession :**

Le service portera sur l'exploitation des lignes de transport public régionales. Le prestataire sera en charge de la production, de la gestion, de la commercialisation et de la promotion des services sur ces lignes. Le prestataire gèrera les personnels et matériels nécessaires à la bonne exécution du service qui lui est confié. Le prestataire s'engagera sur la qualité du service réalisé sous peine de sanctions. Le prestataire s'engagera à communiquer à l'Autorité Organisatrice, tout au long de la durée du contrat, tous les éléments techniques, financiers et commerciaux nécessaires au suivi de l'activité du délégataire (et de ses éventuels sous-traitants) ; l'Autorité Organisatrice disposera d'un droit d'audit sur place et sur pièces tel que prévu dans la convention qui la liera au délégataire. Le prestataire est entièrement maître de la gestion de son entreprise. Obligation de reprise des personnels en application des dispositions légales et conventionnelles

##### **III.2.3) Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession**

##### **III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : OUI

### **Section IV : Procédure**

#### **IV.1) DESCRIPTION**

##### **IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics :

#### **IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

##### **IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres : 1<sup>er</sup> juillet 2019 - 16:00**

##### **IV.2.4) Langue (s) pouvant être utilisée (s) dans l'offre ou la demande de participation : français**

### **Section VI : Renseignements complémentaires**

#### **VI.1) RENOUVELLEMENT**

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable. Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

#### **VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**

#### **VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

#### **VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**

##### **VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal administratif de Guadeloupe, 6 rue Victor Hugues, 97100, Basse-terre, GP,

Téléphone : (+33) 05 90 81 45 38, Courriel : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr

##### **VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :**

Tribunal administratif de Guadeloupe, 6 rue Victor Hugues, 97100, Basse-terre, F, Courriel : greffe.ta-basseterre@juradm.fr

##### **VI.4.3) Introduction de recours :**

##### **VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**

Tribunal administratif de Guadeloupe, 6 rue Victor Hugues, 97100, Basse-Terre, GP, Téléphone : (+33) 05 90 81 45 38, Courriel :

greffe.ta-basse-terre@juradm.fr, Fax : (+33) 05 90 81 96 70, Adresse internet : <http://www.guadeloupe.tribunal-administratif.fr>

##### **VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 16 mai 2019**